

DÉPLACEMENTS | Le conseil de la Métropole, parmi d'autres délibérations, tirera aujourd'hui le bilan de la concertation préalable sur ce projet

Le Métrocâble poursuit sa route

DL Grenoble
29.01.16

C'est pas une surprise : la Métropole va poursuivre le travail sur le projet Métrocâble afin qu'il devienne réalité en 2021-2022. Le conseil métropolitain en décidera ainsi, aujourd'hui même. Et, pour expliquer les raisons du choix de cette liaison par câble allant de Fontaine/La Poya à Saint-Martin-le-Vinoux/hôtel de ville en passage par Sassenage/Argentière et Grenoble/Presqu'île, l'exécutif de la Métropole a joué hier une mélodie à trois voix, avec Christophe Ferrari, président, Marie-José Salat, vice-présidente en charge de la participation citoyenne, et Yann Mongaburu, vice-président en charge des déplacements et président du Syndicat mixte des transports en commun (SMTC).

« On anticipe les besoins »

Christophe Ferrari rappelle l'intérêt d'une telle liaison pour gommer les obstacles naturels (rivières, autoroutes, voies ferrées), relier des lignes de tram (A, B et E), donc développer l'intermodalité, et, surtout, « élément très fort, anticiper sur les opérations d'aménagement sur le long terme » que sont les Portes du Vercors (Fontaine/Sassenage), la Presqu'île (Grenoble) et le parc d'Oxford (Saint-Martin-le-Vinoux), qui accueilleront des entreprises, des universités et des logements. « Cette anticipation, c'est nouveau, est un élément déterminant pour ce secteur faisant partie de ceux qui connaîtront les plus fortes évolutions. »

« On anticipe les besoins, car on sait que renoncer aujourd'hui à ce projet nous coûterait probablement plus cher demain », ajoute Mme Salat.

Quant à Yann Mongaburu, il voit dans cette concertation beaucoup de signes encourageants : « J'ai constaté la maturité des citoyens par rapport au coût et à la priorisation des investissements. À ce sujet, on relancera à l'automne 2016 la démarche du Plan de développement urbain (PDU) pour

mettre tout cela en cohérence : Métrocâble, réseau des bus et trams, tram-train, voies rapides urbaines, stationnement... » Et « les gens veulent un vrai travail sur l'intégration urbaine et la qualité des correspondances. Ils demandent aussi la réalisation, à terme, de deux autres stations, Sassenage/La Saulaie et Grenoble/Presqu'île (avec une station supplémentaire). Notre engagement d'intégrer le Métrocâble dans notre réseau de transport, donc accessible avec le même ticket que pour le bus et le tram, et d'y offrir la même accessibilité, leur semble également essentiel. »

Les réserves de deux associations qui comptent dans le domaine des transports, à savoir l'Association pour le développement des transports en commun (ADTC) et "Le Chaînon manquant", qui estiment ce projet intéressant mais pas prioritaire, n'ont de toute évidence pas refroidi l'enthousiasme de nos trois élus...

« Pas monomaniques »

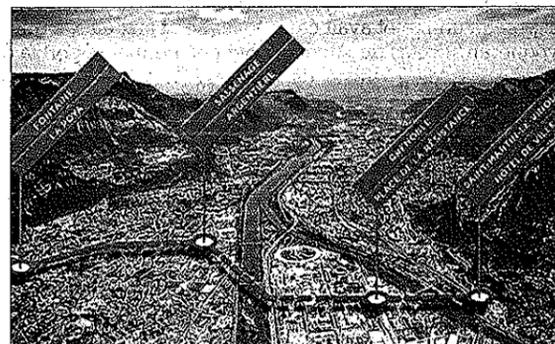
« On va poursuivre ce projet, car la concertation confirme sa pertinence, et parce qu'on n'a pas eu d'avis négatif, répond Christophe Ferrari. On sait qu'il n'y aura pas que le Métrocâble à l'avenir, mais on est là sur un échéancier 2016-2021, et on sait que pour d'autres possibilités, comme l'extension du réseau de tram, par exemple, on sera dans une autre temporalité, car cela ne pourra pas se faire d'ici quatre ou cinq ans. Mais nous ne sommes pas monomaniques : cette volonté de poursuivre Métrocâble ne nous empêche pas de considérer le réaménagement du Rondeau comme prioritaire. Mais nos concitoyens comprennent bien que tout est un tout, et que nous sommes en train de mettre derrière nous les débats manichéens. » À vérifier aujourd'hui au conseil de la Métropole...

Vincent PAULUS



« Avec ce projet Métrocâble, on lance le top de notre vision prospective » sur les mobilités et les aménagements urbains, a résumé hier Christophe Ferrari, entouré de Marie-José Salat et Yann Mongaburu. Photo Le DUV/P.

Le projet Métrocâble en quelques chiffres



Le tracé prévisionnel de 3,7 kilomètres avec, au départ, quatre stations ouvertes aux usagers. Visuel La Métropole

Le transport par câble Métrocâble irait de Fontaine/La Poya jusqu'à Saint-Martin-le-Vinoux/hôtel de ville en passant par Sassenage/Argentière et Grenoble/Presqu'île (place de la Résistance), avec, au départ, ces quatre stations ouvertes aux usagers. Soit un tracé d'environ 3,7 kilomètres.

Temps de parcours : entre quinze et seize minutes, pour une vitesse moyenne de 14 km/h. Système de télécabine monocâble. Fréquence : une cabine toutes les soixante secondes lors de la mise en service puis, à terme, toutes les 24 secondes, permettant ainsi de transporter 1 500 passagers par heure dans chaque sens. Fréquentation estimée à 5 000 voyageurs par jour lors de la mise en service en 2021-2022 et, à terme, à horizon 2030, à 8 500.

Montant de l'investissement : entre 54 et 60 millions d'euros (M€), avec des aides espérées de l'Union européenne, l'État, la Région et le Département. Budget annuel de fonctionnement : 2,4 M€ par an.

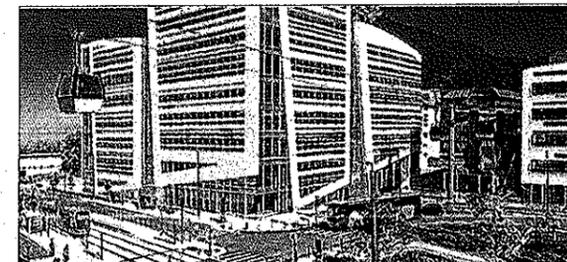
Deux rendez-vous pour mieux comprendre

Vous pouvez découvrir les éléments de base du projet Métrocâble sur le site de la Métropole. Mais si vous voulez en savoir beaucoup plus, deux rendez-vous imminents s'offrent à vous.

Tout d'abord ce vendredi : le conseil de la Métropole se réunit en effet à partir de 10 heures à son siège, au Forum, rue Malakoff à Grenoble. Et les élus voteront une délibération visant à tirer le bilan de la concertation (avec une synthèse des avis) et à décider de poursuivre le projet. La séance du conseil métropolitain est pu-

blique, la délibération en question est la 54^e dans un ordre du jour qui en compte 66 : on devrait donc débattre de ça en milieu ou en fin d'après-midi.

Autre rendez-vous très proche : jeudi 4 février de 20 à 22 heures à la salle de conférences du CRDP, 11 avenue Général-Champion à Grenoble, avec une réunion publique de restitution de la concertation préalable : y sont conviées les 350 personnes ayant participé à l'un des trois ateliers publics de concertation, mais la réunion est évidemment ouverte à tous.



Voilà à quoi devrait ressembler la station située sur la Presqu'île de Grenoble, place de la Résistance. Visuel La Métropole

L'INFO EN +

800 AVIS

Dans le cadre de la concertation préalable sur ce projet, qui s'est déroulée du 5 octobre au 13 novembre 2015, environ 800 personnes se sont exprimées : 350 ont participé à l'un des trois ateliers publics (à Grenoble, Fontaine et Saint-Martin-le-Vinoux), 63 ont écrit leur avis sur les registres mis à disposition dans sept lieux différents (dont les mairies des quatre communes concernées), près de 300 ont mis leur avis en ligne (sur le site de la Métropole) et une centaine a testé l'outil de datavisualisation (permettant de visualiser le scénario choisi). Sachant que l'organisation de cette concertation préalable (qui est une obligation légale) a coûté 50 000 euros, certains trouveront que ça fait cher par avis d'habitant et que c'est une assez faible participation par rapport aux 443 000 habitants de la Métro. Mais on ne peut pas reprocher à la Métropole le manque d'implication citoyenne à laquelle toutes les collectivités sont confrontées...

LE CALENDRIER

- Aujourd'hui au conseil de la Métropole, bilan de la concertation et décision de poursuivre ce projet.
- 2016 : validation du programme et choix du maître d'œuvre.
- 2017 : avant-projet sommaire.
- 2018 : enquête publique.
- 2019 : déclaration d'utilité publique.
- 2020 : début des travaux.
- 2021-2022 : mise en service.

POUR EN SAVOIR PLUS

Site de la Métropole : www.lametro.fr